



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 29 juin 2023

N° 29 **Présentation du rapport d'activités 2022 relatif à l'exploitation des marchés d'approvisionnement**

Membres composant le Conseil Municipal	49
Membres en exercice	49
Membres présents	41
Membres excusés et représentés	7
Membre absent non représenté	1
Pour	48
Contre	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 9.1

Numéro : 094-219400686-20230629-
lmc1471-DE-1-1

Date réception : 4 juillet 2023

Le 29 juin 2023 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 41, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 23 juin 2023.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Étaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire

Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint

M. Jean-Marc BRETON, Mme Pascale MOORTGAT, M. Adrien CAILLEREZ, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, M. Gilles CHERIER, Mme Peggy D'HAHIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, Mme Achraf ATALLAH, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, M. Bernard VERNEAU, Mme Florentine RAFFARD, M. Claude SOUSSY, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Henri PETTENI, Mme Charlotte MARTIN, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN, Mme Héléne FEO, M. Matthieu FERNANDEZ, M. Frédéric LOURADOUR, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés et représentés:

Mme Héléne LERAITRE qui a donné pouvoir à Mme Agnès CARPENTIER, M. Cédric LAUNAY qui a donné pouvoir à M. Pierre-Michel DELECROIX, M. Marc COHEN qui a donné pouvoir à M. Philippe CIPRIANO, Mme Sandra HOSSEINI qui a donné pouvoir à Mme Dominique SOULIS, Mme Lydia DE LISE qui a donné pouvoir à M. Fabrice CAPRANI, M. Téo FAURE qui a donné pouvoir à Mme Céline VERCELLONI, Mme Déborah WARGON qui a donné pouvoir à M. Matthieu FERNANDEZ.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Était absent non représenté :

M. Laurent DUBOIS.

N° 29

OBJET : Présentation du rapport d'activités 2022 relatif à l'exploitation des marchés d'approvisionnement

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L131-5 du Code de la Commande Publique prévoyant que :

«Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Lorsque la gestion d'un service public est concédée, y compris dans le cas prévu à l'article L.1121-4, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public. ».

VU l'article R3131-3 du même code indiquant quant à lui que :

«Le rapport comprend, notamment :

1° Les données comptables suivantes :

a) Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;

b) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d) Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

2° Une analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire, comportant tout élément qui permette d'apprécier la qualité des ouvrages ou des services exploités et les mesures proposées par le concessionnaire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité des ouvrages ou des services est notamment appréciée à partir d'indicateurs, proposés par le concessionnaire ou demandés par l'autorité concédante et définis par voie contractuelle. ».

VU le rapport d'activité pour l'année 2022 relatif à l'exploitation des marchés d'approvisionnement, retraçant les principales caractéristiques de leur exploitation, les indicateurs techniques, qualitatifs et financiers s'y rapportant,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 27 juin 2023,

CONSIDERANT que conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport sera tenu à la disposition des usagers, et que le public en sera avisé par voie d'affichage pendant un mois,

N° 29

OBJET : Présentation du rapport d'activités 2022 relatif à l'exploitation des marchés d'approvisionnement

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après examen et délibéré :

Prend acte de la présentation du rapport du titulaire du contrat d'affermage pour la gestion des marchés d'approvisionnement et la perception des droits de place pour l'année 2022.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 29 juin 2023, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.



Le secrétaire de séance



Carole DRAI

LE MAIRE,



Sylvain BERRIOS

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.



*R*APPORT
D'ACTIVITÉ
2022

VILLE DE





SOMMAIRE

- Présentation générale de la Délégation de Service Public
- Les marchés
- Les tarifs applicables
- Sécurité et hygiène
- Données sur l'offre commerciale par marché
 - *Nombre et liste des abonnés*
 - *Représentativité activités commerciales*
 - *États des entrées et sorties*
- Les événements marquants de l'année
 - *Synthèse*
 - *Les notes d'information de l'année*
- Données Administratives & Financières
 - *Compte d'exploitation*
 - *Explicatif*
 - *États des interventions de maintenance et d'entretien*
- Animations
 - *Événement*
 - *Budget*

P RÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Nature du service

Contrat d'affermage pour la gestion des marchés d'approvisionnement de la ville de Saint-Maur-des-Fossés et la perception des droits de places.

Autorité délégante

Ville de Saint-Maur-des-Fossés

Déléataire

DADOUN Père et Fils
127 bd du Général Giraud 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Type de service

Affermage

Nature et date de prise d'effet du contrat

- Convention du 18 avril 2002
- Date de prise d'effet du contrat : 1^{er} juillet 2002
- Date de fin de contrat : 30 juin 2020
- Acte Modificatif n°4 : prolongation du contrat de 12 mois
- DEL n°14 : prolongation du contrat jusqu'au 31 octobre 2021
- DEL n° 42 : prolongation du contrat jusqu'au 1^{er} avril 2022
- Avenant n° 5 : insertion de l'article 23 bis « Respect des principes de laïcité et neutralité »
- DEL du 31/03/22 : Prolongation du contrat jusqu'au 30 septembre 2023

Objet et étendue de la délégation

- Stockage, montage et démontage des stands de marchés de plein vent
- Attribution de places d'abonnés
- Placement des commerçants volants
- Perception des droits de place et de la redevance d'animation
- Respect du règlement des marchés
- Gestion administrative des commerçants
- Entretien des installations électriques
- Surveillance et nettoyage des sanitaires des marchés couverts
- Travaux d'entretien et de réparation



LES MARCHÉS

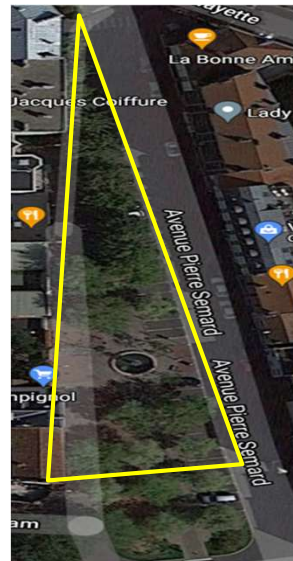
Marché d'Adamville

Marché couvert, avenue Carnot, rue Baratte-Cholet et rue d'Inkermann mercredi et samedi de 08h00 à 13h00



Marché de Champignol

Rue Lafayette et place de Champignol mercredi et samedi de 08h00 à 13h00



Marché Diderot

Place de Diderot jeudi et dimanche de 08h00 à 13h00



Marché La Pie

Rue Paul Déroulède dimanche de 08h00 à 13h00



LES MARCHÉS

Marché de La Varenne

Marché couvert, rue de la Poste et rue Baudin

jeudi et dimanche de 08h00 à 13h00



Marché Le Parc

Place des Marronniers

mardi et vendredi de 08h00 à 13h00



Marché Les Mûriers

Place de Molènes

mardi et vendredi de 08h00 à 13h00



Marché Vieux Saint-Maur

Place de la Pelouse

mercredi et samedi de 08h00 à 13h00



TARIFS APPLICABLES

Tarifs 2022 - À compter du 01/01/2022

Par la décision de Monsieur le Maire en date du 30 décembre 2021, les tarifs des droits de place 2021 des marchés de la ville sont revalorisés de 1,06 % pour l'année 2022.

Tarifs 2021

Désignation	Droits de place Tarifs H.T en €	
	Marchés découverts	Marchés couverts
Abonnés		
Emplacements de 2m de façade, les retours d'angle étant pris pour 2m.		
Bâché	1,37	
Dur		1,83
Découvert	0,95	0,97
Non abonnés		
Emplacements de 2m de façade, les retours d'angle étant pris pour 2m.	2,50	2,57
Droits de déballage	4,25	4,35
Abonnés et non abonnés		
Pour chaque emplacement de 2m supplémentaire majoration progressive	0,21	0,22
Supplément pour place d'angle	1,24	1,3
Stationnement et déchargement véhicule	1,08	1,1
Droit d'occupation permanente au sol (marché couvert le mètre linéaire)		0,62
Montant de la taxe d'animation par jour et par commerçant	1,17	1,17

Redevance pour services rendus	Tarifs H.T en €		
	Marchés découverts	Marchés couverts	
		Adamville	La Varenne
Abonnés	1,63	2,83	5,26
Volants		0,91	1,88

Tarifs 2022

Désignation	Droits de place Tarifs H.T en €	
	Marchés découverts	Marchés couverts
Abonnés		
Emplacements de 2m de façade, les retours d'angle étant pris pour 2m.		
Bâché	1,38	
Dur		1,85
Découvert	0,96	0,98
Non abonnés		
Emplacements de 2m de façade, les retours d'angle étant pris pour 2m.	2,53	2,60
Droits de déballage	4,30	4,40
Abonnés et non abonnés		
Pour chaque emplacement de 2m supplémentaire majoration progressive	0,21	0,22
Supplément pour place d'angle	1,25	1,31
Stationnement et déchargement véhicule	1,09	1,1
Droit d'occupation permanente au sol (marché couvert le mètre linéaire)		0,63
Montant de la taxe d'animation par jour et par commerçant	1,18	1,18

Redevance pour services rendus	Tarifs H.T en €		
	Marchés découverts	Marchés couverts	
		Adamville	La Varenne
Abonnés	1,65	2,86	5,32
Volants		0,92	1,90

SÉCURITÉ & HYGIÈNE

Règlementation

- Respect de l'arrêté du 8 octobre 2013 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits et denrées alimentaires autres que les produits d'origine animale et les denrées alimentaires en contenant.
- Les commerçants alimentaires sont régulièrement contrôlés par la DGCCRF et les services vétérinaires.
- Respect de l'arrêté du 18 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux produits d'origine animale et aux denrées alimentaires en contenant.
- Les commerçants sont équipés en vitrines réfrigérées mobiles sur les marchés découverts, pour la maîtrise de la chaîne du froid.

Installations électriques

La vérification des installations électriques, parties communes et étals individuels pour Adamville, et parties communes seules pour La Varenne, est réalisée tous les ans.

Les installations des marchés découverts ont de la même manière été vérifiées.

C'est la société SOCOTEC, bureau de contrôle indépendant et agréé, que nous mandatons. Les rapports de vérification donnant lieu à des observations, sont portés à la connaissance des commerçants concernés et leurs installations conditionnées à la levée des réserves qui garantit leur conformité.

Une commission de sécurité s'est réunie sur les marchés d'Adamville et la Varenne le 25 octobre 2022.

La commission a émis un avis défavorable pour le marché d'Adamville et favorable pour le marché de la Varenne.

Dératisation

La société AJ3D, en contrat, intervient quatre fois par an et sur demande pour assurer la dératisation du marché d'Adamville.



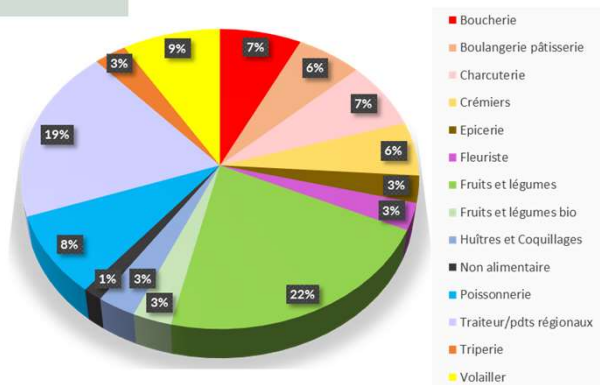
Données sur l'offre commerciale



CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ ADAMVILLE

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Boucherie	5
Boulangerie Pâtisserie	4
Charcuterie	5
Crémiers	4
Epicerie	2
Fleuriste	2
Fruits et Légumes	15
Fruits et Légumes Bio	2
Huîtres et Coquillages	2
Non alimentaire	1
Poissonnerie	6
Producteurs	4
Traiteur/Pdts Régionaux	13
Triperie	2
Volailleur	6
TOTAL	73



Entrées / Sorties

Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Janvier	Volailleur	1	
Janvier	Produits portugais	1	
Février	Pâtissier		1
Mars	Plats cuisinés		1
Mai	Olives		1
Mai	Traiteur oriental		1
Juin	Traiteur libanais	1	
Juillet	Produits indiens		1
Juillet	Traiteur oriental	1	
Juillet	BOF		1
Juillet	BOF	1	
Septembre	Fruits et légumes bio		1
Septembre	Fruits et légumes bio	1	
Octobre	Boulangerie		1
Octobre	Boulangerie	1	
Octobre	Traiteur Afro-Antillais	1	
Novembre	Traiteur Afro-Antillais		1
TOTAL		8	9

Commentaires :

Le marché a perdu un commerçant au total sur l'année mais l'équilibre commercial reste cohérent et permet à la clientèle d'accéder à une belle offre diversifiée d'activités.

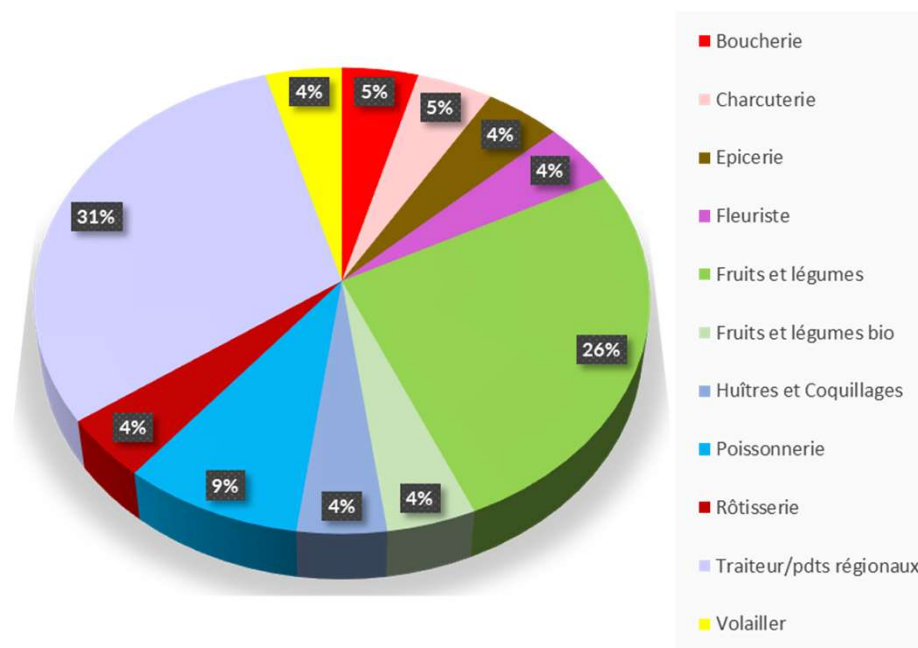
CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ CHAMPIGNOL

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Boucherie	1
Charcuterie	1
Crémiers	2
Epicerie	1
Fleuriste	1
Fruits et Légumes	6
Fruits et Légumes Bio	1
Huîtres et Coquillages	1
Poissonnerie	2
Rôtisserie	1
Traiteur/Pdts Régionaux	7
Volailleur	1
TOTAL	25

Entrées / Sorties

Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Mars	Fruits et légumes bio	1	
Septembre	Spécialité Thaï	1	
Septembre	Traiteur oriental	1	
TOTAL		3	0



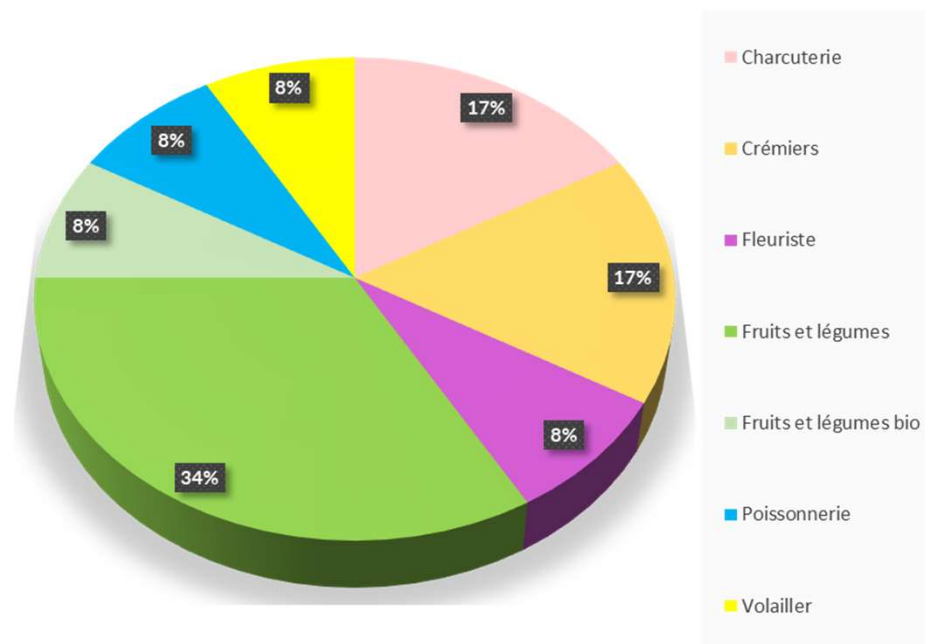
Commentaires :

Nous avons eu 3 nouvelles entrées sur le marché cette année. Un nouveau commerçant Bio est arrivé et 2 nouveaux commerçants sont venus enrichir l'offre traiteur.

CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DIDEROT

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Charcuterie	2
Crémiers	2
Fleuriste	1
Fruits et Légumes	4
Fruits et Légumes Bio	1
Poissonnerie	1
Volailles	1
TOTAL	12



Entrées / Sorties

Pas de mouvement cette année

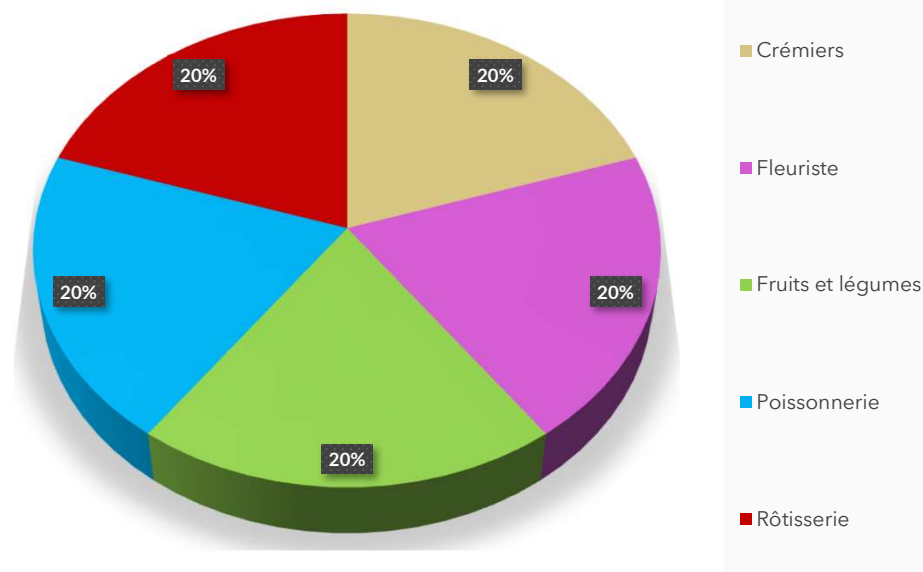
CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ LA PIE

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Crémiers	1
Fleuriste	1
Fruits et Légumes	1
Poissonnerie	1
Rôtisserie	1
TOTAL	5

Entrées / Sorties

Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Décembre	Rotisseur	1	
TOTAL		1	0



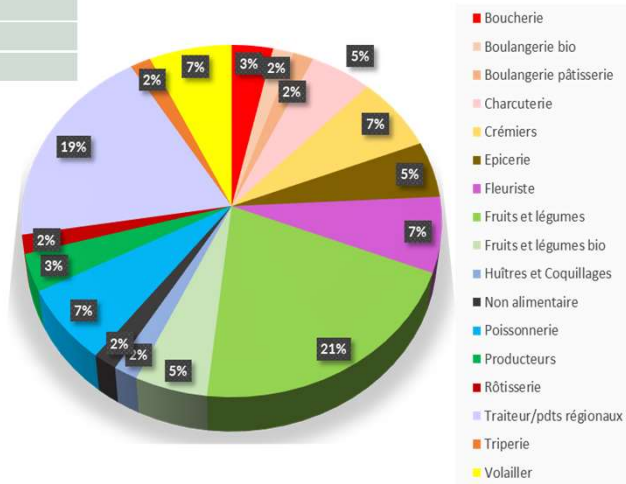
Commentaires :

Un nouveau commerçant rôtisseur est venu diversifier l'offre en fin d'année.

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DE LA VARENNE

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Boucherie	2
Boulangerie Bio	1
Boulangerie Pâtisserie	1
Charcuterie	3
Crémiers	4
Epicerie	3
Fleuriste	4
Fruits et Légumes	12
Fruits et Légumes Bio	3
Huîtres et Coquillages	1
Non alimentaire	1
Poissonnerie	4
Producteurs	2
Rôtisserie	1
Traiteur/Pdts Régionaux	11
Triperie	1
Volailleur	4
TOTAL	58



Entrées / Sorties

Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Janvier	Volailleur		1
Janvier	Volailleur	1	
Janvier	Prêt à porter		1
Janvier	Poissonnerie	1	
Février	Boulangerie		1
Février	Confiserie		1
Mars	Boulangerie bio	1	
Avril	Produits maraichers		1
Avril	Fruits et légumes bio	1	
Mai	Boucherie	1	
Mai	Produits d'Auvergne	1	
Mai	Produits asiatiques		1
Juin	Traiteur asiatique	1	
Juillet	BOF		1
Juillet	BOF	1	
Septembre	Fruits et légumes bio		1
Septembre	Fruits et légumes bio	1	
Octobre	Produits espagnol		1
TOTAL		9	9

Commentaires

Nous avons une balance entrée / sortie à l'équilibre sur l'année 2022. Les principales activités ont été remplacées à l'identique sur la période afin de garder une cohérence commerciale sur le marché.

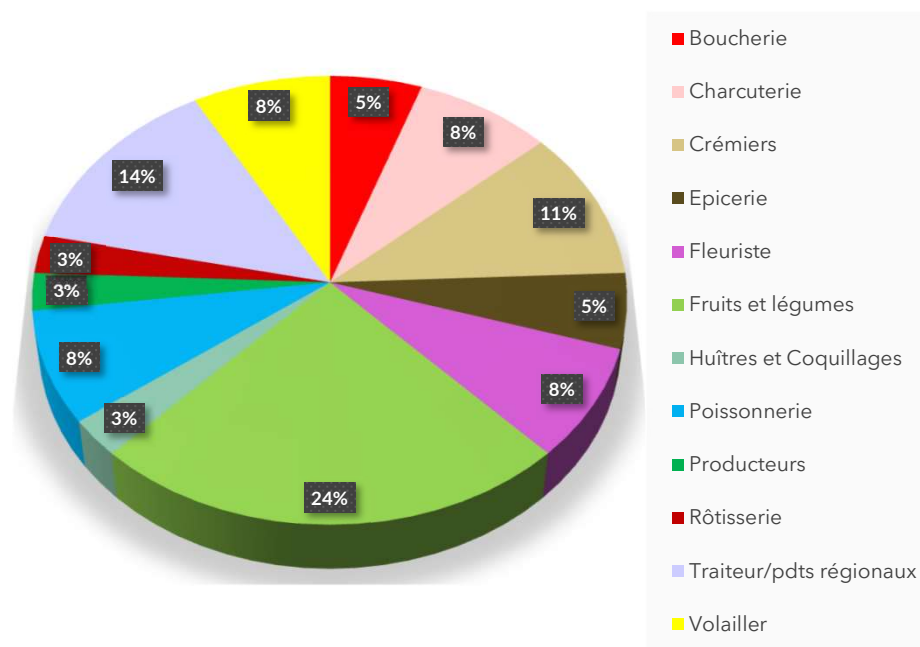
CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ LE PARC

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Boucherie	2
Charcuterie	3
Crémiers	4
Epicerie	2
Fleuriste	3
Fruits et Légumes	9
Huîtres et Coquillages	1
Poissonnerie	3
Producteurs	1
Rôtisserie	1
Traiteur/Pdts Régionaux	5
Volailles	3
TOTAL	37

Entrées / Sorties

Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Janvier	Fruits et légumes bio		1
Janvier	Plats cuisinés		1
Juin	Triperie		1
Juin	Volailles	1	
Juillet	BOF		1
Juillet	BOF	1	
Octobre	Traiteur asiatique	1	
Décembre	Produits grecs	1	
TOTAL		4	4



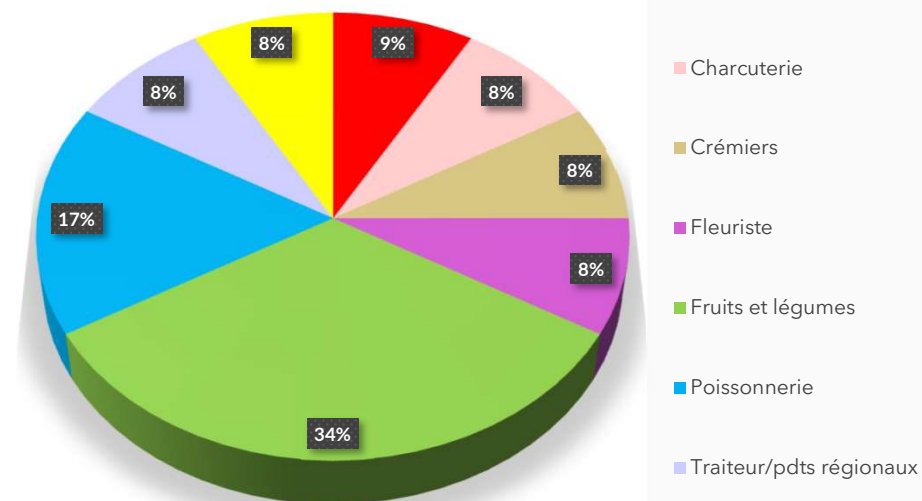
Commentaires

Nous constatons une diversité et une stabilité des commerçants afin de répondre à la demande de clients fidèles.

CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ LES MÛRIERS

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Boucherie	1
Charcuterie	1
Crémiers	1
Fleuriste	1
Fruits et Légumes	4
Poissonnerie	2
Traiteur/Pdts Régionaux	1
Volailles	1
TOTAL	12



Entrées / Sorties

Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Mars	Traiteur libanais	1	
	TOTAL	1	0

Commentaires

Un commerçant traiteur libanais est venu offrir une offre

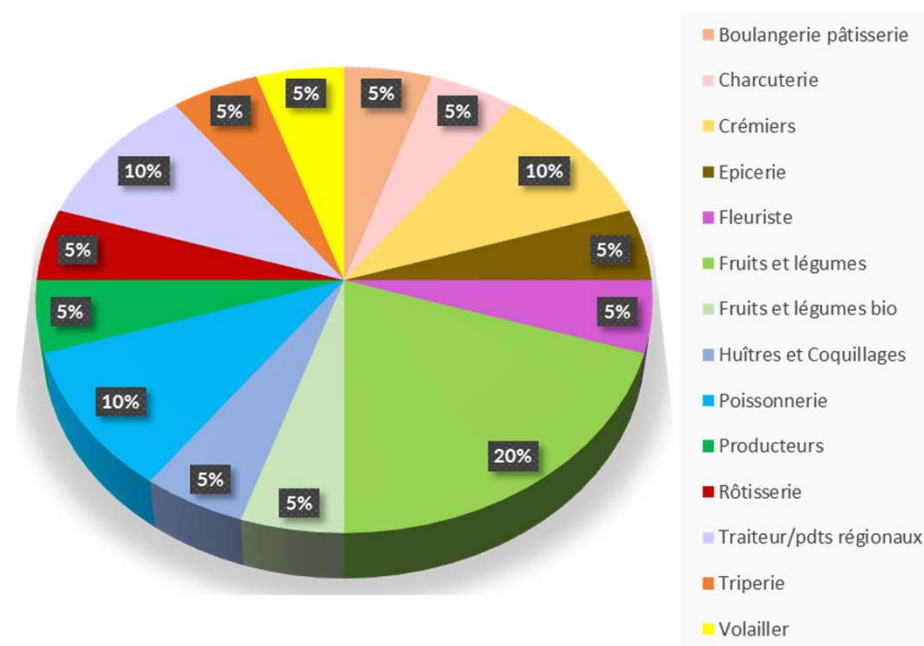
CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ VIEUX SAINT-MAUR

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Boulangerie Pâtisserie	1
Charcuterie	1
Crémiers	2
Epicerie	1
Fleuriste	1
Fruits et Légumes	4
Fruits et Légumes Bio	1
Huîtres et Coquillages	1
Poissonnerie	2
Producteurs	1
Rôtisserie	1
Traiteur/Pdts Régionaux	2
Triperie	1
Volailleur	1
TOTAL	20

Entrées / Sorties

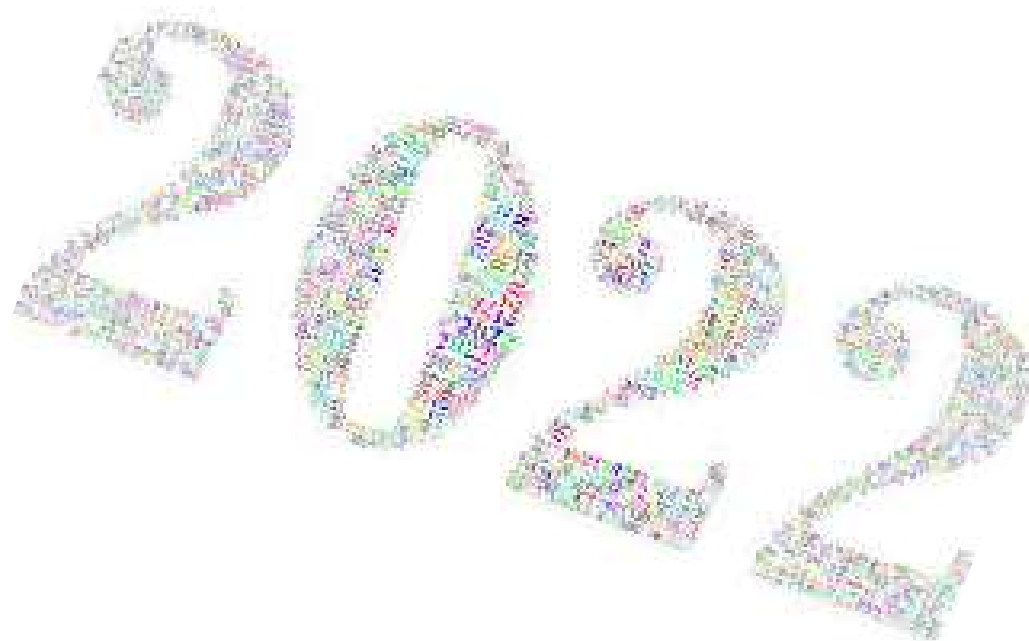
Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Janvier	Spécialité Thaï	1	
Avril	Spécialité Thaï		1
Octobre	Fleuriste		1
	TOTAL	1	2



Commentaires

Le marché a perdu un fleuriste en octobre.

*L*ES ÉVÉNEMENTS
MARQUANTS DE L'ANNÉE



Relations Ville – Concessionnaire

Nous nous sommes réunis en commission paritaire une fois au cours de l'année (le 12 avril). Lors de ces assemblées ont été abordés les sujets suivants :

- État commercial des marchés : nouvelles demandes d'implantation, entrées/sorties, avertissements et sanctions...
- Le point d'avancement sur le programme des animations 2022.

Ces réunions restent consultatives, les décisions relevant de l'autorité municipale.



Application du règlement

Nous dénombrons 25 courriers envoyés.

Il s'agit de notifications et rappels au règlement adressés sur constats d'infractions.

- 10 courriers pour résiliations et/ou demandant la régularisation d'impayés ;
- 5 courriers pour différents motifs : absences, impayés, etc.
- 2 courriers demandant la radiation ;
- 1 courrier de radiation et demandant la régularisation d'impayés ;
- 1 courrier de demande d'exclusion définitive ;
- 2 courriers d'avertissements pour différents motifs : départs, tarifs, déchets, etc.
- 2 courriers pour réponse ou demande d'extension de l'activité ;
- 1 courrier pour l'actualisation des droits de place ;
- 1 courrier pour le rapport d'activité 2021.

Notes aux commerçants (cf page suivante) :

6 notes d'information ont été émises à destination de nos commerçants concernant le rappel d'interdiction des sacs plastiques à usage unique, le déroulement de l'animation de Noël, le respect des gestes barrières, les vols d'équipements, les congés estivaux. Toutes présentées et accompagnées par le régisseur placier.



Note d'information

Le 18 janvier 2022

Objet : Respect des gestes barrières

Chers commerçants,

Dans le cadre de la lutte contre la COVID, nous vous rappelons que l'obligation du port du masque est toujours en vigueur sur les marchés forains ; qu'il s'agisse de marchés couverts ou découverts l'application des gestes barrières doit être maintenue.

Le port du masque est obligatoire.

Tout manquement sera sanctionné d'un premier avertissement par écrit ; en cas de récidive une exclusion d'une semaine sera prononcée.

Comptant sur votre nécessaire collaboration,

Cordialement,

Votre concessionnaire

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Giraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupedadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838
N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838

MÉMO SACS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les sacs plastiques à usage unique sont interdits sur les marchés conformément à l'article 75 de la loi de la transition énergétique et aux articles R543-72-1 à R543-72-3 du code de l'environnement.



INTERDITS
Sacs plastiques à usage unique.

Tout manquement à la réglementation fera l'objet de sanctions pénales et/ou administratives.

La mention « Biodégradable » est interdite sur les sacs.
Article L.541-9-1 de la loi n°2020-105

Sacs de regroupement

Autorisés et disponibles en caisse pour le regroupement des courses, gratuits ou payants.



Sacs plastiques réutilisables 50 microns minimum.
Mention obligatoire : « ce sac est réutilisable, ne pas jeter dans la nature ».

Sacs d'emballage primaire

Autorisés et disponibles à la pesée pour les fruits et légumes frais ou secs.



Sacs biosourcés et compostables en compostage domestique.
Mention obligatoire : « ce sac est fabriqué à base de 50% de matières biosourcées (norme ISO 16620-2-2019) ».



Sacs en papier kraft FSC et sacs en coton lavables et réutilisables.



Sacs en papier kraft FSC et poches en coton lavables et réutilisables.

DADOUN
GRUPE
FAIRE VIVRE LE CŒUR DES VILLES



Note d'information

Le 5 mai 2022

Objet : Marché d'Adamville

Chers commerçants,

Nous attirons votre attention sur des faits de vols survenus sur les stands au sein du marché d'Adamville.

Nous vous rappelons qu'aucun matériel ou autre ne devrait y être entreposé. Seuls peuvent rester en place les installations fixes. C'est sous votre responsabilité que les équipements, consommables ou autres matériels demeurent stockés sur le marché.

Nous vous demandons à tous d'être vigilants.

Comptant sur votre nécessaire collaboration,
Cordialement,

Votre concessionnaire

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Giraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupedadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838
N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838

**Congés estivaux
2022**

Le 15 juin 2022

Chers commerçants,

En prévision des congés estivaux 2022 et afin d'organiser au mieux l'attractivité des marchés, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer vos dates d'absences sur la période des mois de juillet, août et septembre 2022.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter et nous retourner le coupon ci-dessous via votre placier ou par mail à info@groupe dadoun.com

Dans l'attente de vos retours, nous vous prions d'agréer, Chers commerçants, nos sincères salutations.

Votre concessionnaire

✂ _____

Coupon de réponse à remettre à votre placier ou à nous retourner par mail à info@groupe dadoun.com

Nom, Prénom : _____

Activité(s) commerciale(s) : _____

Marché(s) fréquenté(s) : _____

Sera présent absent (indiquer le 1^{er} jour d'absence et le jour de reprise) :

Du _____

Au _____

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halls - Forêts - Marchés
127 boulevard du Général Graud - 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tel : 01 45 11 71 11 - Fax: 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupe dadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Créteil B 410 708 836
N° TVA Intracommunautaire FR21 410 708 836

Note d'information

Marché de La Varenne - Ville de Saint-Maur

Date : Dimanche 30 octobre 2022

Contenu et déroulement des animations :

- Un **atelier maquillage pour vous** faire maquiller avant l'ouverture du marché (7h00-9h00)
- Un **atelier maquillage pour les enfants** : Les maquillages sont uniques et personnalisés, réalisés en un minimum de temps avec un maximum de qualité sur le thème d'Halloween.
- La **présence d'un sculpteur de ballons** avec micro-casque déguisé pour l'occasion
- Des bonbons à distribuer.
- Et, afin de rendre l'évènement plus festif, nous vous remettrons des kits décoration le jour de l'opération pour les positionner sur votre stand.

Moyens de communication :


- Des akilux seront installés sur le marché avant l'opération.
- Événement relayé par les services de communication digitale 

Sachant compter sur votre collaboration !

Votre concessionnaire

DADOUN GROUPE
FAIRE VIVRE LE CŒUR DES VILLES

**ANIMATIONS
DE NOËL
2022**



NOTE AUX COMMERCANTS

**MARCHE CHAMPIGNOL -
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS**

DATE : Le samedi 17 décembre 2022 - 9h00 - 13h00

CONTENU ET DEROULEMENT DES ANIMATIONS :

- Stand du Père Noël avec photo souvenir et distribution de chocolats

*Rencontre avec le Père Noël pour petits et grands dans un cadre magique et festif !
Pose devant le photographe déguisé en lutin pour la photo avec le Père Noël et photo souvenir à ramener chez soi.*

COMMUNICATION MISE EN PLACE :

- Des affiches vous seront remises par la ville.
- Pendant l'opération, nos équipes Communication digitale relaieront les événements sur nos pages dédiées. N'hésitez pas à partager nos publications !

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Merci de votre précieuse collaboration et en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année,

Votre Concessionnaire

Données Administratives ET FINANCIÈRES





COMPTE D'EXPLOITATION 2022

DROITS DE PLACE	921 800 €
ABONNES	786 949 €
VOLANTS	134 851 €
ANIMATION	44 498 €
REFACTURATION Electricité	43 619 €
REDEVANCE pour service rendu pour électricité	12 320 €
REDEVANCE pour service rendu	72 255 €
BRADERIE	479 €
TOTAL PRODUIT	1 094 971 €
ACHATS ET CHARGES EXTERNES***	708 553 €
IMPOTS ET TAXES	2 109 €
SALAIRES ET CHARGES REGISSEURS	113 927 €
NOUVEAUX SERVICES A LA CLIENTELE ET COMMERÇANTS	84 680 €
AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	- €
AUTRES CHARGES : REDEVANCE	74 013 €
TOTAL CHARGES	983 282 €
RESULTAT EXPLOITATION	111 689 €
RESULTAT NET	83 767 €
***PRINCIPAUX POSTES D'ACHATS ET CHARGES EXTERNES	
Coût humain (sous-traitance) et matériel (fonctionnement et entretien véhicule) pour les opérations de montage/démontage des marchés	396 820 €
Fonctionnement des marchés (entretien préventif et curatif, petites fournitures, location dépôts, assurance multirisque)	60 981 €
Animation commerçants	44 498 €
Charges EDF et RPSR	128 194 €

Explicatif

- Les recettes des droits de place ont augmenté de 55 788 € par rapport à 2021 (+ 6,4 %)

Cette variation se détaille selon:

- + 43 752 € pour les recettes abonnés, soit + 5,9 %
- + 12 035 € pour les recettes volants, soit + 9,8 %

- Les recettes générées par l'organisation de la braderie d'Adamville sont de 479 €.

- Une partie des recettes de la redevance pour service rendu, 12 320 €, vient augmenter le poste refacturation électrique, les encaissements pour ce dernier étant inférieurs à la charge.

Le total des produits encaissés pour 2022 est de 1 094 971 €, supérieur de 59 108 € à 2021 soit + 5,7 %.

- Le poste achats et charges externes est en hausse de 62 712€, soit + 9,71 %, notamment dû à une augmentation des charges salariales du personnel dédié à la délégation (revalorisation de salaires, remplacements de congés de longue durée ...)

- Le poste amortissement est toujours égal à 0 sur cette année étant donné que tous les biens ont été amortis en totalité sur 2020, date de fin de contrat initiale.

Le total des charges d'exploitation pour 2022 augmente de 59 019 € soit + 6,4 %.

Le résultat net d'exploitation est de 83 767 €, supérieur de 1 741 € à 2021 et représente 7,65 % du total des produits d'exploitation.




ETATS DES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN

Socotec

Bureau de contrôle agréé et indépendant, chargé de la vérification de la conformité de l'ensemble des installations électriques des marchés de la Ville.

Interventions SOCOTEC	
Adamville	20/12/2022
La Varenne	06/12/2022
Vieux Saint-Maur	20/12/2022
Le Parc	21/12/2022
Champignol	15/12/2022
Diderot	23/11/2022
Les Mûriers	21/12/2022
La Pie	21/12/2022



ÉTAT DES LIEUX DE LA MAINTENANCE CURATIVE EFFECTUÉE PAR NOTRE SERVICE ATELIER

Date	Marché	Intervention
06/01/2022	Adamville	débarras d'un stand
06/01/2022	Diderot	Pose d'un verrou sur armoire électrique
06/01/2022	Le Parc	Pose de 3 verrous sur armoire électrique
06/01/2022	Les Mûriers	Pose d'un verrou sur armoire électrique
23/02/2022	Adamville	Débouchage des WC
25/02/2022	Place d'Armes	Pose de 1 douille
25/02/2022	Place d'Armes	Remplacement de 2 douilles
28/03/2022	Place d'Armes	Remplacement de 15 douilles et rescelllement de 20 douilles
28/03/2022	Place d'Armes	Remise en état de 20 douilles. Remplacement de 5 douilles
08/04/2022	La Varenne	Réparation des toiles hautes des stands. Changement de 2 flotteurs de réservoir WC
20/04/2022	Le Parc	Remplacement de 27 douilles. Réfection de 30 douilles déscellées
21/06/2022	Champignol	Remplacement de 8 douilles
24/08/2022	Le Parc	Remplacement de 3 douilles
20/10/2022	Champignol	Pose de 4 douilles
27/10/2022	Place d'Armes	Réparation coffre électrique
27/10/2022	Champignol	Remplacement serrure coffre électrique

ANIMATIONS





4 dispositifs majeurs déployés sur l'année 2022

Année 2022	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Fête des Pères				18 & 19						
Le marché fête Halloween								29 & 30		
Beaujolais nouveau									18 19 20	
Noël										17 & 18

FÊTE DES PÈRES (JUIN 2022)

Une animation photo pour fêter les papas - 6 marchés

Concept :

Profiter de la Fête des Pères pour proposer aux papas et à leurs enfants de prendre la pose en famille. Une manière de faire entrer le marché dans l'habitation, avec une photo prise sur le marché.
Venez au marché pour profiter d'un instant festif en famille !

Principes :

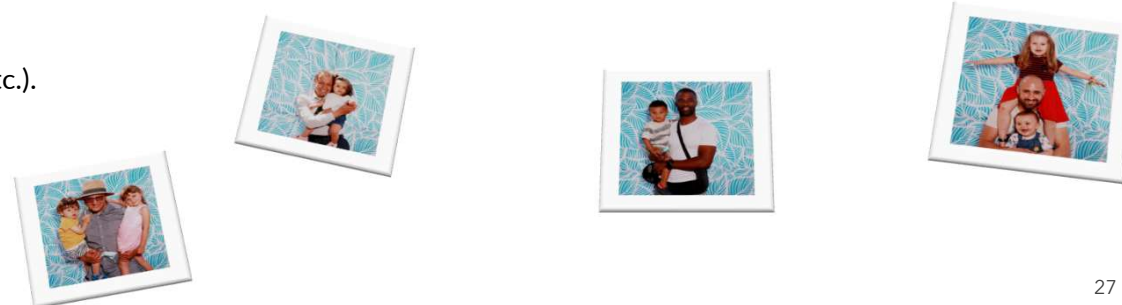
- Rires pour une photo souvenir qui sera accrochée fièrement dans l'entrée ou sur le frigo !
 - Borne photo avec fond personnalisé aux couleurs de la ville
 - Distribution de nœuds papillons pour accessoiriser la photo
- Chaque photo avec son décor est imprimée à la demande ou envoyée par mail et/ou SMS.

Le jeu concours :

- Les participants seront encouragés à partager leur photo via les réseaux sociaux afin de créer une visibilité supplémentaire.
- Les 3 photos les plus originales seront récompensées par un panier garni d'une valeur de 60 € (à récupérer sur l'un des marchés de la ville).

La mise en œuvre :

- 1 borne photo + matériel connexe (fond photo, consommables papiers, etc.).
- Personnel dédié pour installation du matériel et gestion des flux.



HALLOWEEN (OCTOBRE 2022)

À l'occasion de l'incontournable rendez-vous de la Toussaint, les marchés de la ville se griment aux couleurs d'Halloween ! (Adamville, Vieux Saint-Maur, Champignol, La Pie, Diderot & La Varenne)

Le maquillage des commerçants (et de leurs stands)...

- Objectifs :
 - Créer du lien commerçants / clients et travailler le capital sympathie.
 - Impliquer les commerçants et les faire participer activement à la thématique.
- Mise en œuvre :
 - 2 maquilleuses professionnelles en charge de maquiller les commerçants avant l'arrivée des clients (remise d'accessoires si certains commerçants refusent le maquillage) de 7h à 9h, pour s'adapter aux disponibilités de chacun.
 - Distribution de guirlandes / decorum en montage rapide pour habiller les stands en complément et remise de bonbons aux commerçants pour distribution aux clients.



Suivi d'un atelier fixe à destination des enfants

- Sessions de 10 minutes par enfant pour maximiser le nombre de participants
 - Base modèles "rapides" uniquement.
 - 2 maquilleuses en continu de 9h à 13h (matériel inclus : maquillage, assises, petit matériel de service).



BEAUJOLAIS NOUVEAU (NOVEMBRE 2022)

Un jeu à la main des commerçants pour célébrer l'arrivée du Beaujolais nouveau (tous les marchés)

Principe :

- Des bouteilles de Beaujolais nouveau à gagner à l'aide d'une « roue de la chance » en compagnie d'une hôtesse ou d'un hôte ;
- Des tickets « Bon pour un tour de roue » seront remis aux commerçants, qui inviteront leurs clients à jouer ;
- Les participants se présentent auprès de l'hôtesse ou de l'hôte afin de « tourner » la roue.

Ventilation des lots :

Nombre de bons		Nombre de bouteilles
Les Mûriers	50	80
Le Parc	75	200
Le Vieux Saint-Maur	75	200
Champignol	75	200

Nombre de bons		Nombre de bouteilles
Adamville	100	300
La Pie	50	80
Le Varenne	100	300
Diderot	75	200
Total bouteilles		1560

Dimensionnement :

- Vendredi 18 novembre 2022 – Le Parc et Les Mûriers
- Samedi 19 novembre 2022 – Adamville, Champignol et Vieux Saint-Maur
- Dimanche 20 novembre 2022 – Diderot, La Pie et La Varenne



NOËL (DÉCEMBRE 2022)

Deux dispositifs pour animer les marchés autour de la thématique Noël

1. La Noëlisation des marchés de la ville - Tous les marchés

- Présence du Père Noël de 9h à 13h.
- Mise en place d'un décor (toile de fond, paquets cadeaux, trône du Père Noël et sonorisations avec chants de Noël) pour accueillir les enfants.
- Possibilité de prendre la pose avec le Père Noël et de repartir avec la photo.
- Distribution de papillotes et de chocolats.



2. Les ateliers de Noël – Adamville et La Varenne

Marché d'Adamville :

- Atelier "Sablés de Noël" : on mange d'abord avec les yeux, c'est bien connu !
 - Les enfants personnalisent leurs sablés de Noël (petites formes en sucre ou pâte d'amande) selon leur imagination et pourront repartir avec s'ils parviennent à se retenir de les manger.

Marché de La Varenne :

- Atelier "Personnages de Noël" : plein de petits personnages de Noël peuvent être fabriqués avec les enfants : bonhomme de neige, lutin, Père Noël.
 - L'atelier est supervisé par un animateur professionnel qui surveille et aide les enfants à réaliser leur souvenir.

Dimensionnement :

- Samedi 10 décembre 2022 – Adamville, Vieux Saint-Maur et Champignol.
- Dimanche 11 décembre 2022 – La Pie, Diderot et La Varenne.



BUDGET

Le budget animation est constitué par la perception auprès des commerçants d'un forfait journalier de 1,18 € revalorisé annuellement en parallèle des droits de place.

BUGDET 2022	
Solde 2021	7 601,70 €
Recettes animation	44 497,68 €
Dépenses animation	- 55 980,45 €
<i>Fête des Pères</i>	- 7 145,00 €
<i>Halloween</i>	- 17 529,15 €
<i>Beaujolais nouveau</i>	- 13 779,10 €
<i>Noël</i>	- 17 527,00 €
Solde 2022	- 3 881,07€